



CENTRE NATIONAL  
DE VEILLE  
ZOOSANITAIRE



REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

**FLASH ZOOSANITAIRE INTERNATIONAL**  
**N° 71**  
**Février 2014**

DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES  
VETERINAIRES



*Elaboré par: Dhaouadi A, Ben Hassine Th, Fatnassi N, Kilani H, El Ghoul H*

## **Compagne de sensibilisation exceptionnelle contre la rage en Tunisie**



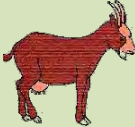
La rage est une zoonose très répandue qui est à la fois négligée et fortement sous-déclarée dans les pays enzootique (OIE). La rage est considérée comme endémique dans au moins 110 Pays Membres de l'OIE malgré son impact considérable au niveau social et économique (OIE). Bien que disposant de méthodes scientifiques pour lutter contre la rage chez le chien, la mise en œuvre effective de ces programmes et méthodes de contrôle de la maladie est tributaire de la volonté politique, de l'engagement de la société civile et de la mise à disposition de ressources financières suffisantes.


La communication et la mobilisation sociale constituent une des stratégies essentielles de la lutte contre la rage. En effet, la communication permet d'agir sur les comportements à risque et, de ce fait, doit être intégrée dans toutes les activités de prévention et de lutte. Dans ce cadre, a été organisée en Tunisie une campagne de sensibilisation exceptionnelle contre la rage « EL Khayma El baytaray » (la tente des vétérinaires) qui a démarré le 15 février pour se poursuivre jusqu'au 31 mars 2014. Cette campagne entre dans le cadre du partenariat public privé et elle est organisée à l'initiative de la Direction Générale des Services Vétérinaires du Ministère de l'Agriculture avec la participation de la société civile et en collaboration avec les ministères de la santé, de l'intérieur, de l'éducation, des affaires religieuses et du Conseil National de l'Ordre des Médecins Vétérinaires. Les objectifs du présent plan de communication sont essentiellement l'amélioration des connaissances sur la rage et ses modes de transmission et la promotion du changement de comportement par rapport aux risques d'infection surtout chez les jeunes enfants. C'est pour cette raison que ces plans de communication sont programmés essentiellement dans des écoles primaires.



Un tel programme est certes très bénéfique dans ce contexte épidémiologique en Tunisie. Mais pour garantir sa réussite, sa mise en œuvre doit utiliser la méthode d'analyse « du champ de force » qui permet de diagnostiquer des problèmes, d'analyser des situations et d'identifier les forces qui sont propices à la réalisation du changement souhaité (les forces motrices) et celles qui ne le sont pas (forces d'obstruction et contraintes). L'analyse situationnelle n'a pas eu lieu, cependant une étude comportementale est envisagée dans les activités de mise en œuvre du plan. Elle portera sur les zones rurales, pour évaluer les connaissances des populations sur la rage, pour avoir une idée de leurs sources d'information et pour apprécier l'impact des messages sur leurs attitudes et comportements. Elle va permettre d'avoir une vue globale sur les différents aspects de l'impact de la rage et sur les contraintes d'ordre structurel, communicationnel, socioculturel et socioéconomique. La connaissance des différents canaux et supports de communication sur lesquels la prévention peut s'appuyer permettra une action mieux ciblée. La connaissance de la maladie et de ses modes de transmission demeure indispensable pour réduire les comportements à risque.


Enfin, la prévention de la rage et autres maladies animales peut encore être intégrée dans les programmes nationaux d'éducation. D'où le rapprochement nécessaire entre les différents intervenants. La société civile à travers les associations peut jouer certainement l'intermédiaire entre ces différents maillants.


Flash sur les événements sanitaires apparus pendant le mois de Février 2014


Ruminants	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal		Espèces
	  	Fièvre aphteuse	Mongolie	RS : 24/02/2014	Aphthovirus	Sérotype A
Russie			RS : 17/02/2014	BV		
Israël			RS : 04/02/2014	OV		
Russie			NI : 13/02/2014	BV		
Encéphalopathie spongiforme bovine		Allemagne	NI : 25/02/2014	Prion (ESB atypique type H)		BV
Dermatose nodulaire contagieuse		Turquie	RS : 11/02/2014 RS : 25/02/2014	Capripoxvirus		BV
		Irak	RS : 17/02/2014			
Clavelée et variole caprine		Grèce	RS : 25/02/2014	Capripoxvirus		OV
Fièvre catarrhale du mouton		Italie	RS : 04/02/2014 RS : 17/02/2014	BTV-1		BV/OV/ Buffles BV
Peste des petits ruminants,		Chine	RS : 17/02/2014 RS : 18/02/2014	Morbillivirus		OV/CP
Brucellose	Panama	RS: 04/02/2014	Brucella abortus		BV	
Myiase à <i>Chrysomya bezziana</i>	Irak	RS : 17/02/2014	<i>Chrysomya bezziana</i>		BV/CP	

Suidés	Maladie	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
		Fièvre Aphteuse	Corée (Rép. pop. dém. de)	NI : 19/02/2014
Peste porcine africaine		Russie	RS : 03/02/2014 RS : 05/02/2014 RS : 10/02/2014 RS : 11/02/2014 RS : 13/02/2014 RS : 14/02/2014 RS : 18/02/2014 RS : 21/02/2014 RS : 25/02/2014	Asfivirus
	Pologne	NI : 17/02/2014		

<b>Volailles</b>  	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Maladie de Newcastle	Israël	RS : 04/02/2014	Paramyxovirus
	Influenza Aviaire Faiblement Pathogène IAFP	Chine (Rép. pop. de)	RS : 11/02/2014	H7N9
		Chine (Rép. pop. de)	RS : 18/02/2014	H <sub>5</sub> N <sub>1</sub>
		Cambodge	NI : 12/02/2014 RS : 26/02/2014	
		Vietnam	RS : 13/02/2014 RS : 15/02/2014 RS : 22/02/2014 RS : 25/02/2014	
		Inde	NI : 21/02/2014	
		Népal	NI : 26/02/2014	
Corée (Rép. de)	RS : 10/02/2014	H5N8		

<b>Animaux sauvages</b> 	Maladie	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal	Espèces
	Rage	Taipei chinois	RS : 12/02/2014 RS : 20/02/2014 RS : 26/02/2014	Lyssavirus	Blaireau-furet chinois

<b>Produits de la mer</b> 	Maladie	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Anémie infectieuse du saumon	Norvège	RS : 11/02/2014	Isavirus
	Peste de l'écrevisse	Taipei chinois	RS : 18/02/2014	Aphanomyces astaci

<b>Abeilles</b> 	Maladie	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Infestation par le petit coléoptère des ruches	Canada	RS : 20/02/2014	Aethina tumida
	Loque européenne des abeilles mellifères	Norvège	RS : 17/02/2014	Melissococcus plutonius

**Source: OIE**

\*NI : Notification Immédiate

\*RS : Rapport de Suivi